

ANNEXE « D »

Tarifs applicables par le Service des travaux publics

Modifié par le Règlement 650-18

LOCATION	TARIF
Location d'un espace dans la bâtisse et dans la tour de communication	300 \$* par année en plus des coûts reliés à l'électricité et à l'entretien du bâtiment
LUMIÈRE DE RUE DIRIGÉE VERS UNE PROPRIÉTÉ	
<ul style="list-style-type: none"> • Installation sur un poteau existant sans prolongement du réseau (lumière DEL) • Frais annuels (Hydro-Québec et entretien) <ul style="list-style-type: none"> ✓ 100 watts ✓ 150 watts ✓ 200 watts ✓ 250 watts 	1 000 \$ 65 \$ 70 \$ 75 \$ 80 \$ <i>Si entretien majeur : coût réel</i>
RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX	
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés en vertu du Règlement des promoteurs ou par la Ville avec taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir	100 \$
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés dans le parc industriel no 2 en vertu du Règlement des promoteurs ou par la Ville avec taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir	100 \$
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés par la Ville sans taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir, les frais sont selon le raccordement :	
<ul style="list-style-type: none"> • Aqueduc • Égout sanitaire • Égout pluvial 	750 \$ 750 \$ 750 \$
Lorsque les services d'aqueduc et/ou d'égout sont disponibles dans la rue et que les terrains ne sont pas desservis	50 % du coût réel des travaux ou un minimum de 750 \$ afin de rendre les services jusqu'aux limites du terrain à desservir
Lors d'un prolongement des services dans la rue	Coûts sont déterminés en vertu du Règlement sur les promoteurs
Pour tous les autres cas de raccordement de services non énumérés	Coût réel des travaux

REPLISSAGE D'UN CAMION-CITERNE	TARIF
<p>Pour les contribuables de Saint-Raymond</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durant les heures d'ouverture des bureaux • En dehors des heures d'ouverture <p>Pour les citoyens ou les organismes hors du territoire de Saint-Raymond</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durant les heures d'ouverture des bureaux • En dehors des heures d'ouverture 	<p>100 \$</p> <p>150 \$</p> <p>200 \$</p> <p>300 \$</p>
VANNE DE SERVICE D'AQUEDUC	
<p>Travail pour ouvrir et/ou fermer une vanne de service en dehors des heures de travail</p> <p><i>Ce coût ne comprend pas le déblaiement de neige ou l'excavation</i></p>	<p>130 \$ pour les 2 opérations</p>
ÉCHANTILLONNEUR D'EAUX USÉES	
<p>Location d'un échantillonneur</p> <p>Frais du laboratoire d'analyse</p>	<p>50 \$ par jour</p> <p>plus 1 heure de temps pour la préparation selon le tarif horaire mentionné ci-dessous en plus des frais d'administration de 15 %</p> <p>Coût réel</p>
UTILISATION DU PERSONNEL ET DE LA MACHINERIE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS	
<ul style="list-style-type: none"> • Journalier ou opérateur • Électromécanicien • Contremaître • Surintendant • Ingénieur • Balai de rue • Camion 10 roues • Rétrocaveuse • Véhicule utilitaire <i>Trackless</i> • Niveleuse • Camionnette de service • Camion RAM 350 dompeur • Camion avec eau à pression <p><i>Le prix minimal par sortie est de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 50 \$ pendant l'horaire de travail régulier • 125 \$ en dehors des heures régulières de travail 	<p>60 \$</p> <p>65 \$</p> <p>70 \$</p> <p>85 \$</p> <p>110 \$</p> <p>150 \$ avec opérateur</p> <p>90 \$ avec opérateur</p> <p>95 \$ avec opérateur</p> <p>85 \$ avec opérateur</p> <p>160 \$ avec opérateur</p> <p>30 \$</p> <p>35 \$</p> <p>105 \$ avec opérateur</p> <p>+ 0,22 \$ par gallon d'eau chaude</p>
SCIAGE DE BORDURE	
<p>La 1^{re} entrée charretière sur un terrain vacant est gratuite. Pour des entrées additionnelles ou pour la modification ou l'élargissement d'une entrée, une facture qui comprend le temps homme, le matériel et la machinerie ainsi que la facture de sciage est expédiée au propriétaire ou demandeur.</p>	<p>Coût réel</p>